

COMMISSION PLURALISTE REPERE - REUNION DU 26 NOVEMBRE 2015

COMPTE-RENDU

La deuxième réunion de la Commission pluraliste REPERE s'est tenue le 26 novembre 2015 dans les locaux de la Fondation Charles Léopold Mayer.

En amont du tour de table, Marie-Christine Bagnati signale que la Commission compte deux nouveaux membres : Christophe Roturier, délégué Sciences Société de l'INRA et Isabelle Laudier qui dirige l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts et consignations¹.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

— un point d'actualité présenté par Bernard Ancori, président de la Commission : *«Participation citoyenne et frontières mouvantes entre les savoirs », XXe congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), Montréal, 4 au 8 juillet 2016² ;*

— un état d'avancement des travaux conduits par ASca-Zogma — *Vers une cartographie de la recherche en partenariat sciences-société en appui aux politiques publiques du MEDDE* — et NSS Dialogues — *La recherche participative concernant l'environnement : un nouveau régime de scientificité ?* — ;

— deux interventions de Jean-Alain Héraud (Professeur en Sciences Économiques. BETA Université de Strasbourg) — *La plus-value économique d'une recherche participative enracinée dans un territoire : l'apport des travaux interdisciplinaires sur la créativité* — et de Lionel Larqué (secrétaire exécutif de l'Alliance Sciences Société) — *ALLISS - Pour une alliance sciences sociétés - Enjeux institutionnels et politiques des interactions sciences-sociétés* — .

Marie-Christine Bagnati a rappelé les prochaines échéances du programme notamment l'organisation d'un séminaire intermédiaire au cours du premier semestre 2016 (date envisagée à ce jour le 10 mai 2016 à l'ENGREF) et le lancement d'un appel à manifestations d'intérêt visant à inciter de nouveaux porteurs de projets (en cours ou achevés) à rejoindre la communauté REPERE, afin d'accroître la visibilité et la reconnaissance institutionnelle et académique de ces démarches de collaboration sciences-société via une labellisation. La journée s'est conclue avec un appel à contribution des membres de la commission pour l'élargissement du réseau REPERE (un fichier excel a été adressé à cet effet avec le message du 17/12/2015).

¹ Liste des participants en annexe

² Le lien vers le programme du congrès sera mis en ligne sur le site REPERE <http://www.programme-repere.fr>

Le présent document se propose de rendre compte des principaux éléments tirés des échanges qui ont eu lieu au cours de cette Commission, notamment dans la perspective de préciser le positionnement de REPERE, son périmètre et sa mise en visibilité.

Affirmer le positionnement de REPERE parmi les différentes initiatives en cours : quelles spécificités ? Quelles finalités ?

— Situer REPERE, définir son périmètre

De multiples initiatives existent et proposent diverses qualifications des démarches participatives en recherche. Les entretiens réalisés par ASca-Zogma visent à élaborer une cartographie de la recherche en partenariat sciences-société en appui aux politiques publiques du MEDDE, afin notamment de repérer et spécifier la communauté d'acteurs et de projets impliquant équipes de recherche et société civile. Cette cartographie devra permettre d'analyser les proximités relatives, les liens, les réseaux existant entre ces différentes démarches participatives.

A ce jour, douze membres de la Commission représentant ses différents collègues ont été contactés³. Les cinq représentants des Régions ont tous été interrogés, la première phase de REPERE ayant montré que nombre de projets de partenariats sciences société sont territorialisés. Les objectifs de cette première série d'entretiens étaient (1) de mieux cerner ce que recouvre pour nos interlocuteurs cette forme de recherche ; (2) de mieux comprendre comment sont structurées ces recherches et comment on peut les repérer ; (3) de tester l'intérêt de réfléchir à la construction d'une plateforme d'échanges dédiée à ces démarches⁴.

Ces entretiens ont permis de positionner ces démarches dans l'évolution historique de l'action publique, révélant ainsi un idéal démocratique très partagé favorisant la co-production des savoirs en prise avec une dimension très pragmatique, et ce en lieu et place du modèle traditionnel de l'instruction publique. Il faut souligner toutefois que le modèle du débat public n'est pas absent, notamment autour des questions émergentes et des acteurs vulnérables particulièrement défendus par certains chercheurs engagés, militant pour leur mise à l'agenda politique.

Ces démarches souffrent néanmoins d'un manque de reconnaissance, de légitimité, y compris chez les élus. L'hypothèse qui peut être faite face à ce constat tient à un éloignement de ces démarches de la décision, davantage en prise avec la création de sens commun. Ces démarches proposent ainsi un changement lié à l'apprentissage collectif qui unifie plus qu'il ne polarise les positions et serait de fait moins attrayant pour le jeu politique, car moins visible.

Dès lors, la question de la légitimité de ces démarches se pose et doit passer par un effort de réflexivité afin de préciser et de rendre plus visible ce qu'est ce type de recherche, ce qu'elle produit

³ Liste des personnes rencontrées en annexe

⁴ Guide d'entretien en annexe

comme types de savoirs, ce qu'elle implique en terme de métier pour les chercheurs, mais aussi sur l'évaluation.

Afin de poursuivre la démarche cartographique, ASCA-Zogma se proposent désormais de conduire 3 ou 4 entretiens complémentaires afin de recenser les projets susceptibles de rentrer dans le périmètre REPERE, selon des cercles de proximité plus ou moins serrés. Ce recensement se fera sur la base de différents critères : thématiques, finalités, degré de participation (conception, élaboration, production, valorisation, ...), disciplines, partenaires, degré de territorialisation, produits, durée de la collaboration, montant...

— En quoi les démarches de recherche auxquelles s'intéresse REPERE développent de nouvelles modalités de production de connaissances et d'appui aux politiques publiques du MEDDE ?

Les travaux qui seront conduits par NSS Dialogues visent à identifier et approfondir les questions épistémologiques, théoriques, méthodologiques et pratiques qui se posent dans des configurations de recherche associant chercheurs et associations environnementales. Trois objectifs ont été définis :

- Regarder la « participation citoyenne » au-delà de la participation à des collectes de données ou de l'implication dans une programmation en amont.
- Interroger les contextes de la rencontre recherche/associations pour identifier (ou non) i) la spécificité de registres discursifs ii) de nouveaux régimes de scientificité.
- Interroger l'autonomie de la pratique scientifique.

Ces objectifs renvoient à la question ainsi formulée : qu'est-ce que l'expérience collaborative produit qui ne pourrait l'être autrement, en particulier en termes de nouveaux types de savoirs ?

Le dispositif consistant à interroger des expériences concrètes, à partir d'un guide d'entretien unique, mobilisera sur un projet de recherche identifié un chercheur et un associatif, cela séparément. L'objectif de l'entretien est d'identifier les problèmes pratiques (modes de coordination) et épistémologiques (formes particulières de production des savoirs).

Ce dispositif centré sur les entretiens sera complété par 3 autres types d'intervention :

- Une analyse bibliographique à partir d'un corpus de textes (en particulier articles rendant compte de retours d'expériences liés à la recherche collaborative).
- La mise en place d'un stage de 6 mois i) pour identifier les projets (en particulier en partant des grands organismes ou des associations) et pour en dresser une « carte » (nationale et si

possible européenne) ii) pour traiter une enquête plus quantitative (si le principe en est retenu).

- Des « focus groups » en trois temps mobilisant les personnes interrogées lors des entretiens individuels : entre associations, entre chercheurs et enfin entre associations et chercheurs.

Evoquant ce qui pourrait être considéré comme un changement culturel dans le monde de la recherche, Claudia Neubauer, Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme, signale que la question de l'institutionnalisation de ce type de recherches est considérée dans les projets RRI et que le ministère allemand de la recherche l'a pris en compte via une initiative intitulée « le toumant dans la recherche », en apportant notamment son soutien à une plateforme d'échanges entre ONG et chercheurs.

Richard Lubin, Conseil régional Champagne-Ardennes, confirme que la perception de ces démarches, au sein des collectivités territoriales, semble très éloignée des préoccupations de la fonction publique territoriale. La question des retombées économiques prédomine désormais au détriment des principes qui régissent la co-production des savoirs. Ce n'est ainsi pas un hasard si les trois premières régions à s'être engagées dans le soutien aux démarches de recherche sciences-société (Bretagne, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais) l'ont fait dans une perspective d'appropriation sociale des sciences, et les trois suivantes (Auvergne, Champagne-Ardennes, Pays de la Loire) dans une perspective utilitariste. La logique ascendante de ces démarches se confronte au point de vue des élus et des institutions qui demeurent dans une logique plus descendante, même si celle-ci va à l'encontre de l'innovation publique revendiquée par tous. Par ailleurs, la transversalité induite par ces démarches amène une vraie difficulté dans les institutions et crée des tensions entre élus.

Il y a donc un enjeu, comme l'a souligné Jean-Michel Fourniau, directeur de recherche en sociologie, directeur du GIS Démocratie et Participation, à identifier ce que ces démarches produisent et qui ne peut l'être autrement. Il s'agit de conduire une réflexion sur le type de savoirs produits mais aussi sur ce qui ressort de ces démarches. En tant que membre du GRPO sur les sciences participatives mis en place au sein de l'alliance Athéna, il constate que REPERE est le seul lieu qui accueille une réflexion sur ces questions.

Marc Barbier, directeur de recherche en sociologie, souligne que la recherche ne fabrique pas que de la connaissance mais qu'elle produit un ensemble d'enrichissements qui ne sont pas toujours visibles parmi lesquels des réalisations pratiques qui ne sont pas évaluées. En cela la réflexion entreprise par NSS Dialogues paraît bien plus difficile à conduire que la démarche ASIRPA de l'INRA portant sur l'impact de la recherche qui a pu s'appuyer sur des traces.

Philippe Chamaret, Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions, évoque quant à lui la question des jeunes chercheurs pour lesquels ces démarches qui engagent les citoyens offrent des

opportunités intéressantes dans un contexte de diminution des moyens. Par ailleurs, localement, l'engagement des citoyens dans ces démarches traduit souvent un contexte difficile mais permet une maturation du processus décisionnel et de renforcer la décision politique. De même, selon Anne-Marie Duval, Cerema, ces démarches offrent la possibilité aux chercheurs d'être en prise directe avec les bénéficiaires de leurs travaux, y compris les élus. La mise en politique de cette forme de recherche constitue un véritable enjeu selon Benoît Fauconneau, AllEnvi. Anne Varet, Ademe, suggère à cet effet de se rapprocher de l'Assemblée des Régions de France.

— **Sur l'intérêt de mettre en place une plateforme, comment et à quelles fins ?**

Outre la question de la réflexivité, les différents interlocuteurs contactés par ASca-Zogma, ont également exprimé un certain nombre d'attentes auxquelles une plateforme, dont la forme reste à définir, pourrait répondre : appuis méthodologiques, échanges sur les pratiques, échanges de compétences, travail sur la formation, mise en visibilité de ces démarches et de ce qu'elles produisent, catalogues d'offres et des réseaux de financement, accès aux projets et aux équipes de recherches impliquées, ... Outre la plateforme, certains ont également insisté sur l'importance d'organiser des rencontres pour échanger en direct et maintenir l'intérêt et l'engagement.

Comme l'ont souligné B. Fauconneau et B. Ancori, la question des produits issus des travaux conduits par la Commission commande les autres. Dans ce sens, Madeleine Akrich, Centre de Sociologie des Innovations, attire l'attention sur l'enjeu à ne pas faire ce qui a déjà été fait, confirmée en cela par M. Barbier qui voit néanmoins deux fonctions à regarder dans les expériences passées : un souci de légitimité, en s'appuyant sur des expériences qui ont marché, et un réservoir à idées. REPERE pourrait alors constituer une entreprise de « recapitalisation » de travaux développés autour de la question de la production de connaissances et de méthodes, en suivant éventuellement leur évolution. Il convient en effet, au-delà de la question de la nature des savoirs produits, de s'intéresser aussi à la nature des processus à l'œuvre, aux questions relatives à la division sociale du travail au sein de ces démarches, des pouvoirs et des relations qui se jouent au sein de ces démarches.

Ainsi, selon Christophe Roturier, INRA, la mise en place d'une plateforme pourrait répondre à un besoin opérationnel en permettant le partage de pratiques et en fournissant ainsi des outils sur les modalités d'engagement induites par ces démarches. Claude Millier, NSS Dialogues, soulève quant à lui la question de l'accompagnement des chercheurs et se demande si le besoin ne résiderait pas davantage dans l'interaction entre chercheurs et associations, et le développement de formations à cet effet.

A. Varet insiste pour sa part sur l'importance de regarder la finalité de ces démarches constatant en effet que les formes d'appui aux politiques publiques peuvent varier selon les thématiques et engendrer des processus de recherche différents, rejointe en cela par B. Fauconneau. Il s'agit pour

les commanditaires de disposer d'éléments susceptibles de les aider à amplifier, accompagner ces expériences. La cartographie devra analyser l'existant sous cet angle.

— Sur l'intérêt de clarifier le vocabulaire

La question du vocabulaire a été abordée à plusieurs reprises, en particulier par M. Akrich qui précise que la Commission REPERE doit se fixer sur des définitions afin de préciser ce dont on parle et ce à quoi on s'intéresse, dans un souci de clarification du positionnement de REPERE et en ayant présent à l'esprit que le vocabulaire (profane, expérientiel) réintroduit une coupure entre les chercheurs et les « non chercheurs ».

Rendre visible REPERE et ses avancées : quelles interventions pour REPERE, dans quels cercles ?

— Quel degré d'implication pour REPERE au Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), organisé à Montréal du 4 au 8 juillet 2016 ?

L'objectif central de ce congrès⁵ est de comprendre les effets complexes de la participation citoyenne sur les frontières entre les savoirs, notamment les *savoirs expérientiels* — savoirs issus d'expériences concrètes de terrain.

A propos de ce congrès, J-M. Fourniau signale la participation, en tant que co-organisateur, de Baptiste Baudry qui a reçu en 2015 le 2^{ème} prix du GIS et de la CNDP pour sa thèse traitant des savoirs dans le champ de la santé mentale, s'intéressant notamment à un dispositif de « pair aidant » pouvant faire penser à celui des tiers-veilleurs mis en place dans le cadre du deuxième appel à projets REPERE.

B. Ancori propose de présenter le dispositif de tiers-veilleur lors de ce congrès, en centrant l'intervention sur les caractéristiques de traducteur, d'agent de réflexivité. Il suggère également que la communication porte sur les réflexions conduites dans le cadre de REPERE sur l'évaluation.

Il pourrait ainsi être envisagé de présenter dans le cadre du 1^{er} axe (Réflexion conceptuelle et épistémologique sur les savoirs en présence), une réflexion fine sur les types de savoirs produits et la manière de les évaluer, en lien notamment avec les travaux en cours de NSS Dialogues.

Enfin, Ph. Chamaret propose également que soit envisagée une communication portant sur la traduction concrète de ces démarches au sein des territoires. En termes d'action, de traduction politique, que produisent ces démarches pour le citoyen ?

⁵ Il est organisé autour de 4 axes :

1^{er} axe : Réflexion conceptuelle et épistémologique sur les savoirs en présence ;

2^{ème} axe : Témoignage sur des expériences de déplacement des frontières entre savoirs et inégalités sociales ;

3^{ème} axe : Pratiques citoyennes alternatives et critique des institutions ;

4^{ème} axe : carte blanche aux propositions subversives

— **Quelles modalités d'engagement pour REPERE au niveau européen ?**

C. Neubauer observe que le programme « sciences avec et pour la société » du programme H2020 est intégré dans la thématique « recherche et innovation responsables ». Elle s'interroge sur la manière dont REPERE pourrait, dans sa réflexion actuelle, s'enrichir des travaux conduits dans ce cadre, où les enjeux de la reconnaissance institutionnelle et académique — point d'achoppement des démarches sciences-société — sont également soulevés, autour notamment de la question de l'excellence scientifique qui pourrait, devrait, être élargie à une excellence ou pertinence sociale.

M. Barbier signale que la conférence Go4 rendra compte des travaux de quatre projets européens les 14 et 15 janvier 2016 à Bruxelles et portera sur une diversité de résultats sur les démarches et les méthodes, les questions soulevées parmi lesquelles les processus d'institutionnalisation, voire de normalisation de ces démarches.

M-C. Bagnati, suggère d'inviter le point de contact national de Horizon 2020 afin de faire le point sur les projets financés au niveau européen et les ponts éventuels avec REPERE. Elle s'interroge sur la possibilité pour REPERE de participer à un projet européen, soutenue en cela par Ph. Chamaret pour qui les acteurs locaux pourraient être porteurs d'un tel projet, avec l'appui du MEDDE.

En conclusion de cette journée, B. Ancori rappelle l'intérêt de ces processus d'apprentissage mutuel auxquels s'intéresse REPERE permettant la multiplication des points de vue, qui en reconnaissant les différences rapprochent finalement les gens. REPERE pourrait via sa plateforme constituer une sorte de « knowledge angel⁶ » et jouer ainsi un rôle incitatif auprès du MEDDE, notamment pour faciliter la programmation de ce type de recherche.

⁶ Voir la présentation de J-A. Héraud – ppt en ligne sur le site REPERE <http://www.programme-repere.fr>

ANNEXES

Liste des participants

Les membres de la commission présents

Chercheurs:

- Bernard Ancori, président de la commission.
- Madeleine Akrich
- Marc Barbier
- Jean-Michel Fourniau
- Anne-Sophie Godfroy
- Anaïs Chapot (par délégation de Sylvie Blangy)

Représentants d'institutions de recherche :

- Régine Boutrais, ANSES
- Anne-Marie Duval, Cerema
- Benoît Fauconneau, AllEnvi
- Christophe Roturier, INRA
- Anne Varet, ADEME

Associations et fondations intéressées par le renouvellement des pratiques :

- Philippe Chamaret, IECF
- Cyril Fiorini, FSC
- Claude Millier, NSS Dialogues
- Claudia Neubauer, FPH (par délégation de Matthieu Calame)

Services techniques de conseils régionaux :

- Richard Lubin, Conseil régional Champagne-Ardennes

Les invités permanents

- M. Moslonka-Lefebvre (pour le MAAF)

Les personnalités intervenant le 26/11

- Jean-Alain Héraud, Professeur en Sciences Economiques. BETA Université de Strasbourg
- Lionel Larqué, secrétaire exécutif de l'Alliance Sciences Société

MEDDE/CGDD

- Philippe Courtier, chef du service de la recherche du MEDDE
- Marie-Christine Bagnati, responsable du programme

ACCOMPAGNEMENT DU DISPOSITIF

- Jean-Paul Billaud, NSS
- Christophe Bouni, AScA
- Agathe Dufour, AScA
- Jean-Baptiste Nancy, AScA
- Judith Raoul-Duval, zogma

Les membres absents (indisponibles à la date) :

- Camille Barreau, SFE
- Jean-Claude Bévillard, FNE
- Sylvie Blangy, directrice du GDR PARCS
- Patricia Carré, Conseil régional Pays-de-Loire
- Bernard Chevassus-au-Louis, Humanité et Biodiversité
- Dominique Donnet-Kamel, GRAM
- Thierry Gissingier, Fondation de France
- Isabelle Laudier, Institut CDC pour la Recherche
- Laurent Maillot, Conseil régional Île-de-France
- Caroline Mével, Conseil régional Bretagne
- Marjorie Serna, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
- John Thompson, directeur de recherche en écologie
- Marie-Christine Zelem, FNH

Les invités permanents absents :

- Didier Hoffschir (pour le MESR)

Personnes contactées lors des entretiens réalisés par ASca-Zogma

- Sylvie Blangy, directrice du GDR PARCS
- Patricia Carré, Conseil régional Pays-de-Loire
- Philippe Chamaret, IECF
- Anne-Marie Duval, Cerema
- Thierry Gissinger, Fondation de France
- Richard Lubin, Conseil régional Champagne-Ardennes
- Laurent Maillot, Conseil régional Île-de-France
- Caroline Mével, Conseil régional Bretagne
- Marjorie Serna, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
- John Thompson, directeur de recherche en écologie
- Anne Varet, ADEME
- Marie-Christine Zelem, FNH

GUIDE D'ENTRETIEN PERIMETRE RESEAU/CARTOGRAPHIE

Introduction

La démarche REPERE constitue une expérience d'ouverture à la société civile de la recherche en appui à la politique publique du MEDDE, ouverture nécessaire à la conduite de la politique de transition écologique qui suppose « une mutation profonde de nos rapports avec les écosystèmes productifs et socio-politiques ». REPERE est le moyen pour le MEDDE de faire valoir l'intérêt qu'il porte à ces démarches et tout particulièrement de légitimer un mode de production de connaissances qui permet à la fois d'adapter les questions de recherche aux besoins des territoires et des acteurs et de faire monter ces derniers en compétence pour créer une dynamique d'évolution sociétale. C'est aussi le moyen de rendre visibles ces démarches et ce qu'elles produisent.

L'objectif de cet entretien est donc double. Il s'agit d'une part de recueillir votre propre perception de ces démarches de recherche en partenariat sciences-société et d'autre part de repérer des acteurs et projets afin de dessiner une cartographie de ceux susceptibles de participer à la réflexion REPERE.

Ce champ a déjà donné lieu à des investigations ciblées, mais il s'agit ici de resituer les expériences qui seront repérées dans un cercle plus large de recherche en partenariat sciences – société. On a ainsi pu observer au cours de la première phase de REPERE, des expériences aux visées et configurations variées.

I - Sur la définition de ce type de recherche et les méthodes → il s'agit ici de mieux cerner ce que recouvre pour nos interlocuteurs cette forme de recherche

1 — Y a-t-il selon vous des sujets, des dossiers qui se prêtent mieux à ce type de recherche ? Pourquoi ?

2 — Y a-t-il des thématiques sur lesquelles cette forme de recherche est plus susceptible de se développer ?

3 — De manière générale, que vise-t-on, quels sont les grands objectifs poursuivis par ces démarches ? Quelles grandes finalités d'action publique visent à éclairer ces démarches de recherches partenariales ?

4 — Qui sont les chercheurs qui s'engagent dans ce type de démarches ? Existe-t-il selon vous des disciplines plus représentées ? Pour quelles raisons ?

5 — De même, quels types d'associations s'engagent dans ces démarches ?

6 — Quelles implications nécessaires des partenaires (chercheurs et société civile) pour s'engager dans ce type de démarche ? Que partagent-ils ? A quel(s) niveau(x) (au niveau des processus — définition

des questions, définition des méthodes, valorisation des résultats —, au niveau des valeurs, des controverses ...) ?

En conclusion, qu'entendez-vous finalement par recherche en partenariat sciences-société ? Cette forme de recherche dite « collaborative » ou « partagée » ne peut-elle prendre différentes formes ?

II – Sur la structuration de ces recherches et leur repérage

7 — Qu'est-ce qui structure ces recherches ? Dans quels forums s'expriment-elles, selon quelles modalités de valorisation ou quels types de revues ?

8 — Qui sont les financeurs de ces démarches ? Pour quelles attentes spécifiques par rapport à d'autres types de recherches ?

9 — A quelles échelles repère t-on ces démarches ? Existe t-il des dispositifs de veille ?

III - Sur l'intérêt de construire une plateforme d'échange dédiée à ces démarches

10 — À quels besoins cette plateforme devrait-elle répondre selon vous ? (partager des expériences mais aussi susciter des partenariats, faire émerger des questions de recherche qui ne pourraient être produites par les ONG ou les laboratoires de manière indépendante, permettre aux chercheurs d'interpeller les asso, ...) ? Pour qui ?

11 — Une telle plateforme permettrait-elle selon vous de renforcer la prise en compte par la science de nouvelles questions issues de la société civile, une meilleure appropriation, une proximité au terrain, une dimension davantage finalisée en prise avec les enjeux portés par le MEDDE ?... Pourrait-elle également permettre de pallier certaines difficultés propres à cette forme de recherche (un manque de reconnaissance, une frontière recherche/expertise peu lisible, un chercheur balloté entre une posture scientifique ou au contraire un engagement trop militant...) ?

12 — Quelle(s) méthode(s) mobiliser pour sa mise en place et son fonctionnement ?

Avez-vous des acteurs, des projets ou des expériences à nous signaler, qui pourraient entrer dans le réseau REPERE conformément à tout ce que l'on vient d'aborder ?